AR Prefecture
043-200073401-20230413-2023031-DE
Reçu le 24/04/2023

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2023. 031**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 03/04/2023

Membres en exercice : 43 présents : 25 Votants : 32 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 32

SEANCE du 13 Avril 2023

L'an deux mille vingt-trois le jeudi 13 avril à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Le Monastier-sur-Gazeille.

Membres présents : Bruchet Corinne, Roudil Aymeric, Devidal Joël, Chorliet Christian, Aubry Alexandre, Romieu Hervé, Fargier Jean-Marc, Dessalces-Bonnet Laurence, Mauté Annie, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Jourdan Laure, Brun Philippe, Gentes Laurent, Allemand Olivier, Sabatier Jean-Pierre, Delmas Françis, Delabre Philippe, Defay André, Mourlevat Marie-Agnès,Behar Daniel, Veysset Marie-Christine, Abrial Raymond, Allary Jean-Pierre.

Procuration de : Bresselle Pierre à Mauté Annie, Loucao Elisabeth à Jourdan Laure, Ferret André à Mourlevat Marie-Agnès, Miramand Christine à Abrial Raymond, Bonnet Raphaël à Fargier Jean-Marc, Cabanes François à Behar Daniel, Sivet Martine à Veysset Marie-Christine.

Secrétaire de séance : Arcis Michel

OBJET :affectation du résultat budget OM

Compte tenu des soldes d'exécution qui se dégagent des comptes financiers uniques 2022, le conseil communautaire adopte l'affectation suivante pour le budget annexe OM :

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT :

- Résultats de l'exercice 2022 + 41 382,28 €
- Résultats antérieurs reportés + 5178,49 €
- **Résultats à affecter** **+ 46 560,77 €**

SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Résultats de clôture 0

Affectation du résultat:

- Affectation en réserve **R1068** en investissement : **0**
- Report en fonctionnement **R002 :** **46 560,77 €**

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL * Haute-Loire *

Le Président, Jean-Marc Fargier

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme